


ÉDITION DE JANVIER 2022

Turquant



Bulletin Municipal



TURQUANT

Sommaire

LE MOT DU MAIRE	P4
INFORMATIONS MUNICIPALES	P5
ETAT CIVIL 2021	P7
LES SERVICES	P8
LES ACTEURS ÉCONOMIQUES	P15
LES CLUBS ET ASSOCIATIONS	P17
LES ANIMATIONS	P25
SERVICES MÉDICAUX	P25
COMMUNIQUÉS	P28
RECETTE	P35

Le mot du maire

Chers turquantois,

En ce début d'année, alors que l'épidémie de COVID19 continue de sévir, je tiens à vous assurer de mon soutien ainsi que celui de toute l'équipe municipale. Je vous adresse à chacune et à chacun des voeux de santé bien évidemment mais aussi de réussite dans votre vie professionnelle et personnelle.

Voeux de prospérité à toutes les entreprises, petites ou grandes. Voeux à tout le personnel communal pour leur implication, leur disponibilité au quotidien, et, crise sanitaire oblige, ce n'est pas évident.

Voeux aux associations et aux bénévoles, qui j'espère retrouveront une activité normale. Comme chaque année, vous trouverez dans ce bulletin municipal, (merci au secrétariat), une multitude d'informations pratiques.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions pour les éditions futures.

Très bonne lecture !

Pour conclure, je vous souhaite tout simplement une très bonne année 2022.

Christian Gallé
MAIRE



Informations municipales

Equipe municipale

Maire : Christian GALLE

1er Adjoint : Marinette BRELIERE

2ème Adjoint : Patrick BECK

3ème Adjoint : Marie Christine BABARIT

Conseillers municipaux :

Léonard CHANCELLE, Patrice CHESNEAU, Anaïs DASSONVILLE, Kévin DASSONVILLE, Isabelle DURET, Didier LE ROUZIC, Sylvie NAULIN, Sophie NOE, Grégoire REBEILLEAU, Alexandre SAINT PAUL.

Comptes-rendus municipaux

Les comptes-rendus de conseils municipaux sont consultables :

- en mairie
- sur le site de la commune dans la rubrique : « **pratique /comptes-rendus** »

Horaires d'ouverture mairie

LUNDI	14h00 - 18h30
MARDI	FERMÉ
MERCREDI	9h00 - 12h00
JEUDI	14h00 - 18h30
VENDREDI	14h00 - 17h00

Site de la commune : www.turquant.fr

Visite guidée possible du village sur réservation auprès de la mairie

Renseignements au 02 41 38 11 65

La gazette turquantoise

La municipalité vous informe à travers un journal trimestriel. Vous pouvez transmettre vos messages à la mairie afin de les faire paraître.

La gazette janvier-mars 2022 ne sera pas éditée car un bulletin municipal sera diffusé.

Tarifs location des salles et matériel

SALLE DES FÊTES (160M² - 80 PERSONNES)

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Le week-end (samedi au dimanche)	120 €	170 €
Location vendredi ou samedi soir <small>(retour avant 10h le lendemain)</small>	60 €	60 €
En semaine	75 €	110 €
Vaisselle - 80 personnes	30 €	40 €
Chauffage (1 ^{er} octobre au 31 mars)	15 €	20 €

Caution de 300€
Gratuit pour les assos pour manifestations à but non lucratif

SALLE MICHEL GRÉGOIRE

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Le week-end	120 €	170 €
En semaine	80 €	125 €
Chauffage	30 €	30 €

LES HALLES

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Le week-end	110 €	160 €
En semaine	75 €	110 €
Douches (forfait)	30 €	30 €

MATÉRIEL

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Barnum	25 €	30 €
Four à fouées	50 €	75 €
Chambre froide	50 €	75 €

Colis des aînés

Les membres du CCAS ont préparé le 22 décembre dernier les colis de nos aînés. Ces derniers ont apprécié cette petite attention.



Changement de propriétaire

À compter du 21 octobre, Monsieur ROUANET et Madame PERRU ont repris le commerce «**Le Pari**». Dorénavant le commerce se nomme **La Cave. CONTACT**
Tél : 02 41 52 33 86

Refonte des cartes électorales

Listeslectorales 2022 vous pouvez vous inscrire jusqu'à début mars 2022 !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.

ATTENTION : Dates limites d'inscription sur les listes électorales

Inscription	Election présidentielle	Elections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

État civil 2021

Les Naissances

POITEVIN Camélia le 08/04/2021
LETOURNEAU Nao le 09/04/2021
PASQUIER Riyad le 18/06/2021
LECHAT Félicie le 03/12/2021



Les Mariages

KHELIFA-SAIAH Fatima et **THEBAULT** Richard le 05/06/2021
LEBOUC Julie et **BIRET** Johann le 31/07/2021
CHIONNA Valéria et **MARCHISET** Pascal le 07/08/2021
DRIEGE Coralie et **FRESNEAU** Timothé le 11/12/2021



Les Pacs

DEVAUD Damien et **GIRAULT** Laëtitia le 04/06/2021
LE FICHER Jean-Claude et **GAUTIER** Marie-Hélène le 24/08/2021
ROUX-SERRET Flore et **PIQUIER** Rémy le 25/09/2021
GAYTE Séverine et **ROUSSEAU** Michaël le 12/11/2021
PASQUIER Benjamin et **BRAHIMI** Nissrine Fatma le 21/12/2021



Les Décès

GAILLARD Suzanne le 19/01/2021
BOURDIN Lucette le 08/03/2021
LELOUP Olivier le 16/11/2021
LEVESQUE Jeannine le 01/12/2021



Les Services

Le Syndicat de la Côte

LES ÉCOLES

L'école de Turquant appartient au Regroupement Pédagogique Intercommunal géré par le Syndicat des Communes de la Côte avec les Communes de Parnay, Souzay Champigny et Montsoreau. La répartition des classes par école est la suivante :

TURQUANT				MONTSOREAU		SOUZAY		PARNAY	
Anne Claire GÉLARD		Laurence AMY		Aurélie BROUTIN / Sophie CALOIN	Wilfried MOENS	Valérie THIERRY		Alice BESNIER	Kathy DESVEAUX
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE1	CE2	CM1	CM2
13	18	8	11	22	11	8	14	21	20
146									

Trois cantines ont été mises en place pour respecter les règles de distanciation. Les élèves de Souzay Champigny mangent tous les midis à la Salle Villeneuve de Souzay, Les élèves de Turquant et Montsoreau mangent à la Cantine de Turquant et les élèves de Parnay mangent quant à eux à la Salle des Fêtes de Turquant.

Les tarifs des repas à compter du 1 janvier 2022 :

Prix du repas maternelle : 3,10 €
 Prix du repas primaire : 3,40 €

Le Syndicat de Communes de la Côte gère les accueils périscolaires de Turquant, Souzay et Fontevraud.

Les tarifs sont les suivants :

Quotient familial supérieur ou égal à 396 2 € de l'heure
 Quotient familial inférieur à 396 1,65 € de l'heure

Un service de ramassage scolaire matin midi et soir est géré par **AGGLOBUS**.
 Le prix du transport pour l'année scolaire 2021-2022 est de 86 €.
 Téléphone : 02 41 38 11 65/ syndicat-cote@turquant.fr/ Site internet : www.syndicat-cote.fr



Relais Petite Enfance



Pour les parents

- ♦ Information sur les différents modes de garde de l'enfant jusqu'à ses 6 ans
- ♦ Mise en relation avec les assistantes maternelles (liste par votre commune)
- ♦ Information et orientation sur vos droits et obligations d'employeur particulier
- ♦ Ecoute et échange sur l'accueil de votre enfant
- ♦ Manifestations festives (spectacles, portes ouvertes...) et soirées d'informations sur des thèmes en lien avec la petite enfance

Pour les enfants

- ♦ Lieu de socialisation
- ♦ Activités d'éveil qui répondent aux besoins de l'enfant et respectent son rythme
- ♦ Animations en lien avec les activités locales et les structures existantes (bibliothèques, patrimoine, maison de retraite)

Pour les assistant(e)s maternel(le)s et les gardes à domicile

- ♦ Information et orientation sur vos droits et obligations.
- ♦ Ecoute et échanges sur votre pratique professionnelle avec d'autres assistants maternels et gardes à domicile avec l'animatrice et/ou intervenants
- ♦ Action de professionnalisation lors des matinées et/ou soirées à thème

Les matinées d'éveil

Les matinées d'éveil sont ouvertes de 9h15 à 11h30 aux enfants accompagnés de leur parent ou de leur assistant maternel à Montsoreau le 1^{er} jeudi et le 3^{ème} mardi du mois au foyer culturel en face la boulangerie.



Pour tout renseignement, contacter l'animatrice du relais :
 Jessy LEVEQUE 3 rue des Martyrs 49730 Turquant
 06 86 01 76 80 ramsudsauumurois@syndicat-cote.fr

Multi-accueil Les Troglotins

Le multi-accueil Les Troglotins géré par le syndicat des communes de la côte est une structure pouvant accueillir les enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Les familles de Turquant peuvent bénéficier de l'accueil régulier, type crèche et de l'accueil occasionnel, type halte-garderie. Une équipe de professionnels de la petite enfance accueillent vos enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Fermeture annuelle les 3 premières semaines d'août, une semaine à Noël et le pont de l'Ascension. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des parents et du nombre d'enfants à charge.



Multi-accueil Les Troglotins 3 rue des Martyrs 49730 TURQUANT 02.41.51.55.49

Bibliothèque de la côte

(Montsoreau, Parnay, Turquant)

ESPACE MICHEL GREGOIRE
3, rue des martyrs TURQUANT

Horaires d'ouverture

MERCREDI : 15h - 17h30

SAMEDI : 10h - 12h30

Vous voulez vous inscrire ?

- Carte multimédia unique dans toutes les bibliothèques de l'agglomération.
- Accès aux documents de toutes les bibliothèques de l'agglomération informatisées
- Gratuité pour les moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA, adultes handicapés
- 10€ pour les plus de 26 ans

Vous voulez emprunter, consulter, vous divertir ?

- 15 documents dont 4 DVD pendant 4 semaines
 - prêts de jeux avec supplément de 1€ par unité empruntée
 - consultations internet
 - animations diverses dont **le 1er samedi du mois**
- « Heure du conte » à 11 h pour les tout-petits en 2022
8 janvier, 5 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin puis
3 septembre, 1er octobre, 5 novembre, 3 décembre
Soirée pyjama le 22 janvier 2022 à 20 heures



Balade nocturne contée



Les bibliothèques sont aussi des lieux de convivialités pour flâner et Rencontrer.

ANNE MARIE RATHOUIS - Bénévole responsable

Médiathèque ou Mairie de Turquant

Tel : 02 41 38 11 65 (service : syndicat de la côte)

E-mail : turquantbib@gmail.com

Site : www.bibliotheques.agglo-saumur.fr



Ehpad Aliénor d'Aquitaine

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes



L'Ehpad Aliénor d'Aquitaine, situé à Fontevraud-l'Abbaye, fonctionne sous l'égide du Centre Intercommunal d'Action Sociale du canton de Saumur Sud, composé d'élus des communes d'Artannes-sur-Thouet, Bellevigne-les-Châteaux, Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Rou-Marson, Souzay-Champigny, Turquant, Varrains, Verrie.

La structure accueille, en hébergement permanent, 68 personnes âgées de 60 ans et plus, valides ou n'ayant plus leur autonomie de vie, et dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale constante et une aide dans les actes de la vie quotidienne.

La résidence est médicalisée, habilitée à l'aide sociale, à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et à l'Allocation au Logement Social (ALS).

Afin d'offrir aux résidents des prestations de qualité dans les domaines de l'accueil, de l'hôtellerie, des soins, des activités d'animations, l'Ehpad Aliénor d'Aquitaine emploie une cinquantaine d'agents permanents et une vingtaine d'agents, sur l'année, en contrats à durée déterminée pour des remplacements ou des renforts. L'établissement manque d'aide-soignants(es), n'hésitez pas à en parler autour de vous !

Animations proposées :

- activités manuelles, sorties,
 - gymnastique,
 - fête d'anniversaires chaque mois,
 - loto, activités mémoire,
 - activités extérieures : jardinage, palets, pétanques, ...
- Repas avec les familles : été, Noël.

De nombreux partenariats sont noués avec les EHPAD du Saumurois, le RAM du canton de Saumur Sud, la garderie périscolaire, l'accueil de loisirs, les chiens d'éveil...



EHPAD Aliénor d'Aquitaine

19, place du Grand Clos - 49590 FONTEVRAUD-L'ABBAYE

Tél. 02 41 52 02 11 - alienor.aquitaine@wanadoo.fr

Connaissez-vous les logements intermédiaires de Fontevraud-l'Abbaye ?

Maine-et-Loire Habitat propose douze appartements (8 types 2 / 4 types 3), constituant une forme d'habitat intermédiaire entre le domicile (logement ordinaire) et l'accueil en établissement (hébergement). Ainsi, les locataires profitent de leur espace de vie individuel, tout en bénéficiant des services de l'Ehpad s'ils le souhaitent : repas, blanchisserie, animations, appel malade, jardin ; le tout dans un environnement adapté et sécurisé.



Conseil Paroissial

Baptême

Prendre contact au moins 3 mois avant la date envisagée : svdc.baptemes@gmail.com

06 7 82 01 68- Contacter Charlotte

- Au-delà de 3 ans, les baptêmes sont préparés spécialement au cours de la catéchèse.

- Pour le baptême d'adultes, s'adresser au curé :

Père Laurent BLOURDIER

06 77 41 92 25 – lblourdier@diocese49.org

Catéchèse, 1^{ère} Communion, Profession de foi

La catéchèse 7 – 11 ans

Rencontre les 2 samedis matin de 10h30 à 11h45 et le dimanche chaque mois. Invitation à la messe des familles 1 fois par mois.

Père Laurent BLOURDIER

06 77 41 92 25 – lblourdier@diocese49.org

Aumônerie pour les collégiens de l'enseignement public. Tous les mardis de 17h à 18h30.

20 rue du temple Saumur 49400.

Sr. Marie-Adrienne RAJOELISON

06 64 93 10 91 – aumoneriesaumur@gmail.com

Confirmation

Préparation à la Confirmation

• Pour les jeunes du doyenné : Sr Marie-Adrienne RAJOELISON

06 64 93 10 91 – aumoneriesaumur@gmail.com

• Pour les adultes : s'adresser au curé

Père Laurent BLOURDIER – Presbytère de Varrains

lblourdier@diocese49.org - 06 77 41 92 25

L'école catholique

Ecole St Florent (Varrains) – Maternelle et Primaire

Directrice – Stéphanie Marty

6 rue de l'église 49400 Varrains - 02 41 52 94 76

varrains.stflorent@ec49.fr

Mariage

Prendre contact au moins 10 mois avant la date envisagée.

Père Laurent BLOURDIER

06 77 41 92 25 – lblourdier@diocese49.org

Presbytère – 1 Place de l'église - 49400 Varrains

Scouts et Guides de France

Patrice ARNAUD

sgdf.saumur@outlook.fr

Les célébrations dominicales

Messe

Tous les dimanches à 10h30 à Varrains

Messe des Familles

à 10h30 à Varrains

10 Octobre 2021, 21 Novembre,

12 Décembre, 16 Janvier 2022,

20 Février, 13 Mars,

10 Avril, 15 Mai,

26 Juin 1^{ères} communions

Consulter le planning à l'entrée de chaque église ou <http://egliseinfo.catholique.fr/>

Temps de Prière :

1^{er} Vendredi du mois à 18h30 à 19h00 Eglise de Fontevraud

Chapelet :

Mardi 17h - Eglise de Varrains

2^{ème} Mercredi du mois 17h - Eglise du Coudray-Macouard

Adoration :

Vendredi 18h - Eglise de Varrains

Dernier vendredi de chaque mois 18h15 Eglise de Dampierre

Partage de la Parole :

Vendredi 17h - Eglise de Chacé

Samedi 15h - Eglise de Parnay

La vie matérielle de la paroisse

Un Conseil Économique gère les finances de la paroisse. La vie matérielle des prêtres et des laïcs en mission ainsi que les frais de fonctionnement de la paroisse sont assurés exclusivement par les dons des fidèles :

- ✓ Denier de l'Église (fiscalement déductible)
- ✓ Quêtes aux messes dominicales
- ✓ Offrandes à l'occasion des cérémonies :

Baptêmes, montant indicatif : 70 à 150€

Mariages, montant indicatif : 300 à 500€

Sépultures, montant indicatif : 300€

Célébration d'une messe : 18€

(Des enveloppes de demande d'intention de messe sont disponibles dans les églises, la déposer dans la corbeille de la quête ou dans la boîte aux lettres du presbytère de Varrains.)

Chèques libellés à l'ordre de la paroisse saint-Vincent-des-Coteaux-de-Saumur.

A l'adresse suivante :

Paroisse Saint-Vincent-des-Coteaux-de-Saumur

1 Place de l'église – 49400 Varrains

Le Service d'accompagnement des familles en deuil et des Sépultures

L'heure et la date sont fixées avec les pompes funèbres. La célébration chrétienne des obsèques est préparée avec la famille par un prêtre ou des laïcs qui vous contacteront. Ils ont reçu mission pour préparer et/ou conduire la sépulture en l'absence du prêtre.

Service d'accompagnement des familles en deuil :

06 28 29 94 77



Les correspondants des villages

- ★ **Le Coudray-Macouard (49260)**
Geneviève Ducamp - 8 rue de l'église - 02 41 67 98 13
tgvlécoudray@free.fr
- ★ **Artannes-sur-Thouet (49260)**
Anne-Marie Aubert - 24 imp de la Prée - 02 41 67 96 97
aubert-did@wanadoo.fr
- ★ **Distré (49400)**
Martine Cochard - Villevert - 02 41 50 78 07
martinecoc@orange.fr
- ★ **Chacé (49400)**
Bernard Hubert - 35 rue Emile Landais - 02 41 50 15 29
- ★ **Varrains (49400)**
Bernard Hubert - 35 rue Emile Landais - 02 41 50 15 29
- ★ **Fontevraud-l'Abbaye (49590)**
Chantal Herter - 19 bis rue des Masques - 06 11 65 51 04
gunter.herter@free.fr
- ★ **Montsoreau (49730)**
Gisèle Berhault - 11 rue Maladrerie
09 67 34 56 95 - giselle49@orange.fr
- ★ **Turquant (49730)**
Danièle Rideau - 8 Rue des Martyrs - 02 41 38 11 43
- ★ **Parnay (49730)**
Véronique Coquema - 22 Rue Valbrun - 06 19 93 81 10
Veronique.coquema@wanadoo.fr
- ★ **Souzay-Champigny (49400)**
Céline Parisot - 0609387657
- ★ **Dampierre-sur-Loire (49400)**
Marie-Christine Le Menach - 02 41 51 11 1
Bénédicte Le Menach - 06 58 77 24 03
benedicte.llemenach@gmail.com

Service des malades et des personnes âgées Sacrement des malades

Marie de Bellaing - 06 70 52 91 31 -
mariedebellaing@free.fr
Anne-Marie Bourcier - 02 41 38 79 72

Le Presbytère

1 Place de l'église 49400 Varrains
stvincentdescoteauxdesaumur@diocese49.org

L'Équipe d'Animation Paroissiale

Père Laurent BLOURDIER (curé)
1 place de l'église 49400 Varrains
lbourdier@diocese49.org - 06 77 41 92 25
Père Dominique Blon (prêtre coopérateur)
2 place Jeanne d'Arc 49400 St Hilaire-St Florent
dblou@diocese49.org - 02 41 50 28 82

Anne-Christine Cayre
06 01 97 16 91 - cayre.jean-pierre@orange.fr
Charles de Certaines - animateur
06 42 18 13 88 - charles.decertaines@free.fr
Emmanuelle Rio-Trecant
06 46 24 09 07 - manuert@free.fr

Informez-vous...

- ✓ **La Lettre de Saint-Vincent** : toutes les semaines diffusée aux messes et affichée aux portes des églises ou par mail.
Contacter : bertranddaubigny@gmail.com
- ✓ **NOUVEAU ! Site internet du diocèse** :
www.diocese49.org
- ✓ **NOUVEAU ! Site internet de la paroisse** :
<https://svcs.diocese49.org>
- ✓ **RCF Anjou** : FM 93.4

Acteurs économiques

Commerces et Entreprises

Richard COQ
Maçonnerie
5 rue du Val Hulin - 02 41 38 12 79

CABINET D'INFIRMIÈRES
Soins à domicile
9 rue de la bête - 02 41 51 32 61

EVENCOLOR - jean Philippe MARATRAY
Organisation d'événements
ZA du Bois d'ortie - 06 08 27 78 09

GILLET Cheminées
Taille de pierre, maçonnerie,
création de cheminées
Lieu-dit la Vanne
02 41 38 12 14 / 06 81 68 12 40

HABITAT SERVICES - Sébastien NAU
Travaux de peinture et de vitrerie
12 rue du Ponceau - 06 84 18 24 05

Cyriaque HERSARD
Artisan couvreur - charpentier zingueur
ZA du Bois d'Ortie - 02 41 38 15 71

Julien JADEAU
Ferronnier d'Art
55 rue des Martyrs - 02 41 38 11 66

MARIE-LAURE COIFFURE
Coiffure homme, femme et enfant
Place François Nau - 02 41 51 37 51

PINEAU DECO - Thierry PINEAU
Peinture, revêtement murs et sols, vitrerie...
Rue Saint-Méloir - 02 41 51 16 09

PROMARCAN - Hélène STRODIJK
Savonnerie
ZA du Bois d'ortie
02 41 51 75 87 / 02 41 51 72 32

RUCHER LA GRAPPE D'OR
Patrick Beck
5 rue de la mairie - 06 65 59 87 83

TROGLO-TAP
Le troglo des pommes tâpées
11 Rue des ducs d'anjou - 02 41 51 48 30

Viticulteurs

DOMAINE DES AMANDIERS
Marc & Etienne RIDEAU
11 rue du château Gaillard - 02 41 51 79 81

DOMAINE BOURDIN-CHANCELLE
27 rue des Martyrs - 02 41 38 11 83

DOMAINE BRUNEAU - Christophe BRUNEAU
29 rue des Martyrs - 02 41 38 10 18

DOMAINE DU CAILLOU - Régis VACHER
1 rue des Déportés - 02 41 38 11 21

DOMAINE DES CHAMPS FLEURIS
Denis RETIVEAU
50-54 rue des Martyrs - 02 41 38 10 92

DOMAINE DES COUTURES Nicolas et fils
53 rue des Martyrs - 02 41 38 11 29

Fabrice ESNAULT
La Chauvelière - 06 15 16 54 15

CHÂTEAU DE LA FESSARDIÈRE
Pascal et Patrick POITEVIN
5 rue des Martyrs - 02 41 51 48 89

DOMAINE DU FONDIS
Géraldine et Laurent JAMET
Rue de la Bête - 02 47 97 78 58

DOMAINE DES FRÉMONCLAIRS
Christophe HALLOUIN
45 rue des Martyrs - 02 41 38 14 81

LA GRANDE VIGNOLE
Route de Montsoreau - 02 41 38 16 44

DOMAINE SAINT-JEAN - Jean-Claude ANGER
3 rue des fossés - 06 16 54 02 45

SARL DOMAINE NATUREA
La Herpinière - 02 41 51 35 67

Restauration

LE BISTROGLO

Bar, restauration
Rue du Château Gaillard - 02 41 40 22 36

L'HÉLIANTHE

Place Antoine Cristal - 02 41 51 22 28

LOIRE GOURMANDE

Restauration / Alimentation
17 rue Château Gaillard - 06 86 00 15 05

LA CAVE

Bar, Alimentation, Presse, Brasserie
Place François Nau - 02 41 52 33 86

Hébergement

AUPRÈS DES VIGNES

Chambres d'hôtes
Rue du Moulin Château Gaillard
02 41 38 15 10 - 06 22 66 33 53

LE BALCON BLEU

Chambres d'hôtes
2 rue des Martyrs - 02 41 38 10 31

DEMEURE DE LA VIGNOLE

Hôtel de charme - Gîte troglodytique
3 imp. Marguerite d'Anjou - 02 41 53 67 00

GÎTE DE LA BOUL'ANGE

2 rue de la Bédaudière - 06 09 80 35 21

GÎTE DE LA BRÛLERIE

10 chemin de la brûlerie - 06 82 39 32 09

LA TURCANÉ

Chambres d'hôtes
4 ruelle de la Cour du Puits - 02 41 38 37 44

LE BARRIER

Camping
La Herpinière - 02 41 51 35 67

AU TUFFEAU GÎTE

Gîte et Chambre d'hôtes
3 rue du Val Hulin - 06 14 65 16 40

Artisans d'Arts

BOUTIQUE MÉTIERS D'ART EN TROGLO

Rue château Gaillard - 02 41 51 31 56

LA MAISON D'À CÔTÉ - Isabelle CLAUDEL

Décoratrice d'intérieur
Rue Château Gaillard - 07 83 28 ?? 54

JEAN - CLAUDE MARESCHAL

Peintre décorateur
Rue Château Gaillard - 06 08 33 36 59

ULTREIA - SYLVIE NAULIN

Créatrice de bijoux
Rue de la mairie
02 41 52 29 10 / 06 89 97 36 89

MAX ORLU

Fondeur d'art
rue château Gaillard - 06 59 72 97 67

LES MEUBLES DE SÉBASTIEN - S. VOYER

Rénovation - Restauration
11 rue des Martyrs - 06 31 54 03 41

AUORE BESSON

Arts visuels (sculpture-lithographie)
Atelier 1 Rue Château Gaillard - 06 49 68 70 00

THIERRY FIEVRE SPODIOS MAISON

Tissage et macramé
Atelier 3 Impasse de la Mairie - 06 24 69 50 56

SENGA CREATION

Bijoutière émailleuse d'art sur métaux
Atelier Rue Antoine Cristal - 06 21 38 16 60
senga-creation@laposte.net

CAROLINE DELARUE

Céramiste et la forge
9 rue Château Gaillard
06 34 06 46 02 / 06 34 96 64 29

ATELIER DU TEMPLE - MARC BOUTFOL

Doreur à la feuille, ornemaniste
Rue du Saint-Méloir - 06 72 92 58 02

Clubs et associations

Association Loire Vins Aventure

Denis Retiveau, vigneron marinier et passionné de la Loire propose des balades inoubliables entre Saumur et Chinon sur le plus grand fleuve sauvage classé patrimoine mondial de l'UNESCO. Vous pouvez également passer la nuit à bord de nos 2 toues cabanées «Topette à lundi» (logement 2 personnes) et «La Rebelle» (logement 2 à 6 personnes). Elles sont amarrées sur le bord d'une berge avec une vue imprenable sur les villages de Candès et Montsoreau et leurs magnifiques coucher de soleil. Les toues sont équipées de toutes commodités.

Vous avez également la possibilité de déguster les vins du domaine des Champs Fleuris et de déjeuner à bord (repas gastronomique du Chef Bertrand DEZE, restaurant Diane de Méridor à Montsoreau). Pour les petites faims, possibilité de déguster un plateau de charcuterie.

Embarcadère à Montsoreau

Siège social au 50 rue des Martyrs 49730 Turquant
06 21 51 82 81 / 02 41 38 10 92 - contact@loire-vins-aventure.fr
www.loire-vins-aventure.fr



Aspro Club Moto

M. BEILLARD Patrick
06 78 45 12 48 - stephanie.beillard@wanadoo.fr



Association des parents d'élèves

M. RIQUET Olivier
06 08 26 79 74 - olivier_riquet@orange.fr



Club de billard

M. ROUANET Robin - 02 41 52 33 86

Comité des fêtes

2021, à nouveau une année sans manifestations en raison de la crise sanitaire. Le comité des fêtes espère organiser en 2022, la randonnée, la fête médiévale, le vide grenier...

Dans l'attente de vous retrouver toute l'équipe du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2022...

L'équipe du Comité des fêtes

Mme BABARIT Marie-Christine
06 23 73 39 46 - cdfturquant@laposte.net



Confrerie des Siroteurs de Rhum

M. JOSEPHINE Eric - 02 41 67 85 07

Association gymnastique turquantoise

Encore une saison écourtée par un nouveau confinement. Dans ce contexte difficile certaines adhérentes ont cessé toute activité.

A la rentrée de septembre nous étions très impatientes de retrouver le chemin de l'espace Michel Grégoire et notre coach Damien. Une euphorie de bien courte durée ! Nous espérons cependant que cette année sera moins mouvementée, que la vie pourra reprendre doucement son cours et nous permettra de retrouver un peu plus de convivialité.

Nous souhaitons bonne année à tous et surtout une bonne santé !

Mme ESNAULT Isabelle - Présidente
06 88 55 20 91

Association Equestre Turquantoise

M. HOLY Romain
06 76 17 18 48 - romain.holy@live.fr



Arts en Troglo à Turquant

La boutique des Métiers d'Art gérée par l'association « Art en Troglo à Turquant » ouvrira ses portes pour la saison 2022 du 2 avril au 02 octobre.

Pour cette année nous souhaitons organiser, si les conditions sanitaires le permettent, le salon des créateurs de bijoux, 19 et 20 Mars dans la salle des fêtes de Turquant et la Boutique des Métiers d'Art. Ce salon a pour but de vous faire rencontrer et découvrir divers bijoutiers aux multiples « savoir-faire » de tous horizons.

Chaque 3^{ème} week-end du mois, vous pourrez rencontrer des artisans d'Art en démonstration à la boutique des métiers d'Art.

Les Arts du feu se dérouleront, 10 et 11 septembre avec déambulation et animations autour de la Mairie et de la rue Château Gaillard, démonstration des métiers du fer forgé, fonderie, terre cuite...

Vous pouvez aussi flâner sur le circuit thématique autour des oeuvres de Jacques Blin entre coteau et bord de Loire.

M. RIDEAU Marc
laboutiquemetiersdart@gmail.com
www.boutique-artisans-dart.fr



Théâtre de la Parlott'



SAISON 2022

Les conditions sanitaires ne nous ont pas semblé idéales pour un spectacle hivernal comme d'habitude.

Après 45 ans d'existence la troupe a choisi de revenir à ses premiers amours le théâtre en extérieur. Nous vous donnons rendez-vous au printemps (sans doute au mois de mai) pour une nouvelle formule. Notre village se prêtant à du théâtre de rue, nous vous proposerons une visite insolite évoquant les riches heures de Turquant grâce à des personnages imaginaires ou presque.

Nous aimerions la participation des habitants du village à leur manière soit pour l'écriture, le jeu d'acteur, les costumes....

Meilleurs voeux 2022.

Anne Marie Rathouis

Si vous souhaitez nous rejoindre pour une activité très divertissante contactez-nous.

06 14 16 42 01 / 06 01 96 96 46 - www.laparlott.fr



CRÉATION
2020
ÉTERNEL CAFÉ



Turquant Patrimoine de Coeur

Paix à son âme ! L'association Turquant Patrimoine de Coeur n'est plus, après des années de coma profond. Elle a participé en son temps à la mise en place de règlements locaux en matière d'urbanisme et de construction, exercé sa vigilance sur la pertinence de constructions nouvelles ou de restaurations d'ancien. Restent d'elle dans le village quelques restaurations de petit patrimoine bâti, des documents photographiques qui continuent à être exposés, et dans l'esprit de ses membres le souvenir d'une aventure riche de chaleur humaine.

M MANCEL Michel
02-41-38-82-37 - mancelm@wanadoo.fr

La Troglothèque

Centre d'interprétation du troglodytisme et du monde souterrain, un lieu de ressource du patrimoine troglodytique d'ici, d'ailleurs, d'hier, d'aujourd'hui et de demain

M. EDGARD-ROSA Patrick
06 03 71 23 82 - contact@troglothèque.com
www.troglothèque.com

Société de l'union (Jeu de boules de fort)

M. CHEMIN Patrick - Président

Les Ligériens de Coeur

Accompagnement scolaire :

Cette année l'accompagnement scolaire a repris son activité, dans le respect des normes sanitaires en vigueur, sur le site de Turquant et a essaimé sur deux autres sites que sont Fontevraud l'Abbaye et Montsoreau.

Cette nouvelle configuration permet, autant que possible, aux élèves de primaire de l'EVS de la Côte saumuroise, de bénéficier de l'accompagnement scolaire là où ils vont à l'école.

De ce fait, nous pouvons accompagner davantage d'élèves tout en leur épargnant la fatigue et le stress dus au transport et ainsi gagner en efficacité.

Tiers-Lieu :

L'association « Ligériens de Coeur » s'engage en partenariat avec Familles Rurales. La première réunion collaborative a eu lieu le jeudi 1er avril pour répondre à l'appel à idées et projets lancé par la Fondation de France et le 1er Comité de pilotage a eu lieu le mardi 5 octobre en présence des Maires ou de leurs représentants et en présence du Chargé de conseil et de développement de la CAF Maine et Loire.

Le recensement des besoins qui va être lancé prochainement auprès des artisans, des associations, des commerçants et des élus du territoire de l'EVS intercommunal de la Côte saumuroise va permettre à nos deux associations d'évaluer finement les besoins qui seront exprimés.

Vous pouvez d'ores et déjà transmettre à l'adresse à l'adresse mail

tierslieu-cotesaumuroise@ligeriensdecoeur.fr

- vos propositions de locaux pour héberger tout ou partie des services qui seront mis à la disposition de la population présente sur le territoire des 6 communes de la Côte saumuroise
- votre besoin d'un lieu collaboratif pour exercer votre activité professionnelle ou la promouvoir, en bénéficiant d'un espace numérique et de salles de travail partagé.
- vos projets ou idées qui pourraient bénéficier du/au futur Tiers Lieu.

Serre solidaire

La serre solidaire a quitté Parnay où elle était installée depuis son inauguration le 3 décembre 2016. Début août 2021, elle a été remontée à Turquant, sur le terrain communal prêté à l'association « Ligériens de Coeur » pour son activité Jardin partagé.

Véhicule solidaire : Rapport d'activité de janvier à septembre 2021

Aujourd'hui, l'activité du transport solidaire, en plein essor, démarrée en septembre 2019 avec trois bénéficiaires, démontre le bien-fondé de son existence. En effet, sur les 9 premiers mois de l'année 2021 ce sont 8 265 km qui ont été parcourus soit 250 transports assurés par sept chauffeurs bénévoles. Le nombre de bénéficiaires a fortement augmenté, l'activité compte 37 bénéficiaires qui font appel à l'association essentiellement pour des rendez-vous médicaux ou pour aller faire des courses.

Le minibus de l'association a permis aux enfants de la crèche de Turquant de se rendre à Beaumont en Véron, les anciens de Souzay Champigny à Montjean, les enfants et les jeunes de Familles rurales Loire et Coteau de se déplacer en Mayenne cet été pour les camps proposés ou sur différents lieux de sortie, les adhérents de l'association OLALA à Maulévrier.

Actuellement l'association recherche un véhicule adapté pour le transport des personnes à mobilité réduite se déplaçant en fauteuil roulant.

Voici les différentes destinations sollicitées :

Saumur	Varennes	Turquant	Chinonais	Angers	Autres*	Maison médicale Crèche
54,00 %	16,80 %	14,40 %	6,00 %	3,60 %	5,20 %	100,00 %

Autres * : Montreuil Bellay, Loudun, Maulévrier, Montjean

L'activité prenant de l'importance, nous recherchons des personnes disponibles qui souhaiteraient se joindre aux chauffeurs bénévoles. N'hésitez pas à nous joindre au 06 59 24 17 76

Circul'livre :

Toute l'équipe de Circul'livre sera heureuse de vous rencontrer les dimanches 7 novembre 2021 et 5 décembre 2021 sur le marché de Montsoreau pour échanger et vous informer sur les activités proposées par l'association « Ligériens de Coeur ».

Vous pourrez également repartir avec des livres mis gracieusement à votre disposition.

Annonce générale :

L'association « Ligériens de Coeur » recherche des personnes désirant s'investir de manière active dans les activités proposées à la population de l'Espace de Vie Sociale intercommunal de la Côte saumuroise. Si vous êtes intéressés par l'une de nos activités ou plusieurs, **écrivez-nous via notre page « Contact » sur le site de l'association « <https://ligeriensdecoeur.fr/> » ou directement via l'adresse mail dédiée à l'activité choisie.**

M. ALCIDE Jacky - Président

Société de chasse Saint- Hubert

Voilà encore une saison un peu particulière que nous connaissons, comme l'an passé nous avons dû nous adapter afin pouvoir pratiquer la chasse et ainsi réguler le grand gibier qui, en surnombre, cause des dégâts aux cultures. Ces dégâts sont par ailleurs indemnisés par les chasseurs eux-mêmes. Toujours plus soucieux de la sécurité, nous avons installé des miradors réduisant encore davantage les risques d'accident pour tous quand ces derniers ne sont pas détériorés.

Malgré tout nous pouvons nous réjouir de l'arrivée d'une dizaine de nouveaux chasseurs au sein de l'association.

Comme chaque année, nous vous proposons et sommes ravis de vous accueillir au cours de la saison de chasse pour découvrir et mieux comprendre notre passion. Comme chacun, nous espérons une sortie de la crise sanitaire et un retour à la normale le plus rapidement possible.

Ainsi nous souhaitons à tous une très belle année 2022.

Mme RIDEAU Danièle

02 41 38 11 43 / 06 15 08 60 47 - daniellerideau@orange.fr

Turquant Pêche Loisirs

M. MONTAIS Robert

06 77 95 45 38 - turquant.peche@free.fr

Association de Vignerons

M. BRUNEAU Christophe

06 10 50 11 51



Turquant BMX

Le club a donc repris son activité depuis septembre dernier pour la 16ème année. Ce sont près de 70 licenciés qui se retrouvent chaque samedi au complexe sportif. La saison sportive s'est achevée le 14 novembre à Cholet. Le club a connu des résultats satisfaisants avec des performances notables : Bryan Delaforge en minimes a réalisé une formidable saison en prenant une 3ème place au championnat régional et une 3ème place en coupe régionale. Il est allé aussi en finale en challenge France à Caen.

D'autres pilotes ont brillé en coupe régionale : Elliott Lamoureux, Natan Zuliani, Christopher Bonnin, Gaby Lebois, Alexis Viémon et Briac Daireaux.

Sur le plan national, Briac a participé au championnat de France et aux 5 manches de la coupe de France. Il a terminé 43ème et a réussi à conserver sa place au niveau national.

Côté club, le Turquant BMX a réussi son organisation du championnat régional le 24 octobre dernier. Plus de 1000 personnes sont venues, 320 pilotes et sous un soleil radieux, le spectacle a été au rendez-vous.

M. DAIREAUX Willy
06 76 07 39 17 - will49.monegasque@orange.fr



Sani

L'association SANI est une association de protection animale créée en 2017. Son avenir est menacé si nous n'arrivons pas à la développer, car nous ne sommes pas un refuge, du coup ne possédons pas de chenil. Nous ne fonctionnons qu'avec des familles d'accueil, mais actuellement nous n'en avons plus qu'une. Malgré cela, l'année 2021 nous a permis de venir en aide à 8 chats, pas de chien. Nous sommes malheureusement dans l'obligation de refuser des prises en charge faute de place. Nous avons notamment trouvé une solution en urgence pour 3 chatons abandonnés devant le siège de l'association à même la rue, c'est à dire pas dans un carton. Pour aider aux frais de fonctionnement de l'association, nous récupérons les métaux. Si vous pouvez prendre un chat ou un chien en famille d'accueil, prenez contact avec nous pour avoir plus d'informations. Si vous trouvez un chien errant, nous pouvons venir voir s'il est identifié, c'est gratuit.

M. MARCHISET Pascal
3 rue du Château Gaillard - 06 83 96 34 85 - association.sani@gmail.com



Coup de Théâtre

Mme BUCAILLE Isabelle
06 74 71 41 93 - ibucaille@yahoo.fr



Troglo Sel

Un SEL pour des échanges sans argent, dans un esprit de solidarité. Pour consommer autrement, pour rencontrer d'autres personnes, pour se faire plaisir, pour offrir son savoir-faire ou partager ses passions, pour s'entraider...

Toutes les offres et demandes de services des adhérents sont répertoriées dans un catalogue des échanges. Chacun est libre de contacter la personne qui l'intéresse et de négocier son aide. Exemples d'échanges : vous avez mal au dos et recevez un coup de main pour ramasser vos légumes ; vous empruntez un petit échaffaudage pour vos travaux ou un broyeur pour votre jardin ; vous proposez des discussions en anglais...

La valeur d'échange est basée sur une notion de temps. L'unité d'échange de Troglo'Sel lors d'une rencontre mensuelle. Si vous adhérez, vous recevrez 60 ceps, le catalogue des offres et demandes, un carnet d'échanges, et vous pourrez participer aux marchés des SELs.

Pour tous renseignements et covoiturage, contactez :
Marie-Madeleine COCHARD (Distré 02 41 50 33 04),
Claudie KRIEGK (Rou-marson 02 41 50 60 35)
Marianne JOUGLET (Fontevraud 02 41 51 46 09).

Mme DURET Isabelle (membre)
06 86 17 62 75 - isabelleduret@sfr.fr - catalogue.trogloSel@gmail.com



Yoga

Les cours de hatha yoga ont repris en octobre. Ils sont animés par Philippe GUITTON, professeur de yoga diplômé de l'Ecole Française de Yoga de l'Ouest.

Le mercredi de 16h30 à 18h et de 18h15 à 19h45
Le jeudi de 17h30 à 19h et de 19h à 20h30

Les cours ont lieu dans la Salle Michel Grégoire.

Le tarif est de 190 euros l'année pour un cours hebdomadaire.

Vous trouverez plus de renseignements sur le site de l'association Yoga Bien Être et Détente :
www.yoga-ayurveda-saumur.fr

Partagez vos vacances !

Devenez famille de vacances

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans ! Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous

- Au 02 41 88 85 65
- Mail : afvdev.490@secours-catholique.org
- Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers



Animations

Mars

Ouverture de saison avec inauguration du salon des créateurs de bijoux
Samedi 19 mars à 18h30 à la boutique Métier d'Art

Salon :

Samedi 10h-19h

Dimanche 10h-18h

Avril

LES 2 & 3 : JEMA- Journée Européennes des Métiers d'Art en Avril « Nos mains à l'unisson »

LE 2 : Ouverture de la Boutique Métiers d'Art le 2 Avril

Tous les jours 10h30-13h 14h30-19h

Animation à la boutique des Métiers d'Art

Chaque 3ème dimanche du mois

Rencontre et découverte de l'univers d'un artisan d'Art

Mai

Théâtre La Parlott

Septembre

LES 10 ET 11 : Les Arts du feu

LE 11 : Vide Grenier

Octobre

A PARTIR DU 2 : Fermeture de la Boutique Métiers d'Art

D'autres manifestations pourront avoir lieu.

Services médicaux

Infirmiers

CABINET D'INFIRMIÈRES

9 rue de la Bête 49730 TURQUANT

02 41 51 32 61- magali.bec@orange.fr



Services de santé

Maison de Santé : 8 rue de la Loire

- Médecins généralistes :	Dr TARDY	02 41 67 54 04
	Dr FLEVIN	02 41 51 43 78
	Dr Laurence NALIN	02 41 51 72 14
- Médecin Psychiatre :	Dr LEBREUILLY PAILLARD	02 49 19 01 29
- Sage-femme :	Audrey LESTIENNE	06 60 24 84 11
- kinésithérapeute :	Rita BRUNO	02 41 38 75 14
- Infirmiers :	Bao N'GUYEN	02 41 38 17 13
	Gaël SAWADOGO	02 41 38 17 13
- Pédicure / Podologue	Thiphanny ANNEREAU-GUEDON	02 41 67 59 85
- Psychologue :	Delphine DUFLOS	06 26 47 58 79
- Reflexologue :	Mme Anne-Sophie MENARD	06 26 05 84 74



Professionnels de Santé : 1 rue de l'Harmonie

- Orthophonistes :	Héloïse SEURAT	06 59 47 44 83
	Mme Delphine BRAUD	06 07 74 16 23

Pharmacie : 1 rue de l'Harmonie

Dr Christophe GIRAULT	02 41 51 72 28
-----------------------	----------------

AUTOURS DE VARENNES :

Médecins généralistes :

- ALLONNES	Dr BENZEKRIT	02 41 52 00 10
	Dr LEPONT	02 41 52 06 44
- VILLEBERNIER	Dr BOUVIER	02 41 51 12 23
- BRAIN SUR ALLONNES	Dr MIHAESCU Simona	02 41 38 65 72

Chirurgiens Dentistes :

- ALLONNES	Dr Fabienne FEVE	02 41 52 02 52
------------	------------------	----------------

Pharmacies :

- FONTEVRAUD	02 41 51 71 13
- BRAIN SUR ALLONNES	02 41 52 04 14
- ALLONNES	02 41 52 00 07

NUMÉROS D'URGENCES :

- SAMU	composer le 15
- Centre Anti-Poison	02 41 48 21 21
- Pompiers	composer le 18 ou le 112 depuis un portable

MAISONS DE RETRAITE :

- ALLONNES	02 41 53 55 00	- FONTEVRAUD	02 41 52 01 11
------------	----------------	--------------	----------------

Autres services

- École Publique	02 41 51 75 40	- Maison de l'enfance	02 41 67 71 79
- Mairie	02 41 51 72 29	- Agence Postale Communale	02 41 51 72 56

mairie-sg.varennnes-sur-loire@orange.fr



CENTRE HOSPITALIER DE SAUMUR

Un hôpital proche de vous

CONSULTATIONS EXTERNES PRISE DE RENDEZ-VOUS

CHIRURGIE	
Anesthésie	02 41 53 31 80
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE PÉDIATRIE	
Consultations gynécologie- obstétrique	02 41 53 30 90 02 41 53 31 13 02 41 53 31 43 02 41 53 30 81 02 41 53 35 90
Echographie	
Entretien du 4ème mois	
• Acupuncture	
• Réunion d'information sur l'Allaitement Maternel	
• Cours de préparation à la naissance en piscine	02 41 53 31 43
IVG - Centre de Planification Familiale	02 41 53 30 17
Pédiatrie	02 41 53 31 10

MÉDECINE	
Cardiologie	02 41 53 32 80
CeGIDD 49	02 41 53 31 16
Diabétologie - Endocrinologie	02 41 53 31 80
Diététicienne	02 41 53 30 77
Gastro-Entérologie (Hépat)	02 41 53 31 80
Hématologie	02 41 53 35 44
Médecine du Sport	02 41 53 31 80
Médecine Interne	02 41 53 30 46
Médecine Médico-Légale	02 41 53 31 80
• Association FRANCE Victimes 49	02 41 20 51 26
Néphrologie	02 41 53 31 81
Neurologie	02 41 53 32 30
Oncologie	02 41 53 30 50
Ophthalmologie	02 41 53 31 30
ORL	02 41 53 31 81
PASS - Permanence d'Accueil aux Soins de Santé	02 41 53 35 02
Pneumologie	02 41 53 31 00
Rhumatologie	02 41 53 31 80
Sevrage Tabacologique	02 41 53 31 80
Somnologie - Apnée du sommeil	02 41 53 32 80

RADIOLOGIE	
Radiologie générale - Echographie	02 41 53 31 04
Scanner et IRM	02 41 53 30 10

Prise de sang du lundi au vendredi
de 7h30 à 17h, sans rendez-vous
aux Consultations Externes

SERVICES MÉDICOTECHNIQUES	
Laboratoire	02 41 53 31 20
Pharmacie	02 41 53 31 70

Urgences Médicales en Pédiatrie
Service Pédiatrie 3e étage
de 7h à 21h - 02 41 53 31 10

PSYCHIATRIE ADULTE

Secrétariat Secteur 10	02 41 53 31 55
Bâtiment le Vigneau	
Site du Centre Hospitalier de Saumur	
Accueil de Jour Adultes	02 41 40 70 34
Le Point du Jour - Espace Winnicott	
106 rue du Mouton	
Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) et Permanence Adolescent	02 41 50 05 25
4 rue Seigneur	
Centre Médico-Psychologique (CMP)	02 41 50 03 13
4 rue Seigneur	

PSYCHIATRIE ENFANT ET ADOLESCENT

Espace Winnicott	02 41 40 11 80
Le Point du Jour	
106 rue du Mouton - L'Orée	
CMP Baugé-en-Anjou	02 41 84 10 07
8 bd Maréchal Foch - Baugé	
CMP Doué-en-Anjou	02 41 40 37 39
4 rue Saint François - Doué	

PERSONNES ÂGÉES ETABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

EHPAD Antoine Cristal	02 41 38 38 11
444 rue du Chemin Vert	
Accueil de Jour Alzheimer	02 41 83 07 53
444 rue du Chemin Vert	
EHPAD Gilles-de-Tyr	02 41 53 35 80
Route de Fontevraud	
UHR - Unité d'Hébergement Renforcé (EHPAD Gilles-de-Tyr)	02 41 53 35 80
Route de Fontevraud	

GÉRIATRIE

Hospitalisation Gériatrie	02 41 53 30 14
Consultation Mémoire	02 41 53 30 71
Equipe Mobile Gériatrique	02 41 53 30 16

ACCUEIL
STANDARD

02 41 53 30 30



POURQUOI PAS DES AIDES ? POUR VOTRE LOGEMENT ?

Vous souhaitez améliorer le confort de vie dans votre logement et vous vous posez des questions

- Quel chauffage pour mon logement ?
- Comment bien isoler mon pavillon ?
- Comment adapter mon logement pour y vivre plus longtemps ?
- Ai-je droit à des aides financières ?

SAUMUR VAL DE LOIRE AGGLOMÉRATION | P4H | ANJOU | Agence nationale de l'habitat

Le Programme de « lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie » sur tout le territoire Saumur Val de Loire ainsi que les Opérations sur Doué-en-Anjou, Fontevraud-l'Abbaye, Montreuil-Bellay, Vivy, Allonnes, Longué-Jumelles et Saumur peuvent peut-être répondre à vos questions.

Ces dispositifs mobilisent des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) attribuées sous certaines conditions (revenus, logement de + de 15 ans, être propriétaire de son logement...).

En complément de ces subventions principales, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire apporte également un soutien financier aux projets de travaux sous réserve d'éligibilité aux aides ANAH.

Pôle Habitat | Pour tout complément d'information, le Pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire répond à vos questions : **02 41 40 45 56**

Rejoignez l'ADMR

CE MÉTIER ME PLAÎT. JE ME SENS UTILE.

Votre futur emploi près de chez vous :

- AIDE A DOMICILE**
CDI de 24h à 28h/sem secteur Montso
CDI de 24h à 30h/sem secteur Fontevr
- ASSOCIATION ADMR LES TUFFEAUX**
110 rue des Prés
49400 SAUMUR
02.41.52.99.65

ENVOYEZ CV & LETTRE DE MOTIVATION À : recrutement@fede49.admr.org

www.49.admr.org

ADMR
Premier réseau national associatif de service à la personne

appli Kyrielle

VOS INFOS DÉCHETS À PORTÉE DE MAIN

Vous souhaitez améliorer le confort de vie dans votre logement et vous vous posez des questions

Votre nouvelle appli 100% dédiée à la gestion quotidienne de vos déchets !

Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google Play

WWW.SAUMUR-AGGLOPROPRETE.FR

Kyrielle Vos déchets au quotidien

SAUMUR VAL DE LOIRE AGGLOMÉRATION

Actions et sensibilisation pour la réduction des déchets

Le Programme Local de Prévention et de Gestion des déchets ménagers et assimilés initié par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire permet de faire un état des lieux exhaustif des différentes actions menées sur le territoire par les syndicats ou la SPL Saumur Agglopropreté.

Ainsi l'ensemble des actions menées sur les différents secteurs ont pu être développées sur l'ensemble du territoire pour atteindre les objectifs nationaux. En 2020, les actions de réduction des déchets ont été impactées par la crise COVID-19. En effet, les actions qui nécessitent un lien avec le public ont été reportées voire supprimées.

Sont présentées ci-dessous les nouvelles actions ou les actions emblématiques qui ont été menées en 2020 auprès des différents publics.

Vers un territoire Zéro Déchets

Ensemble des nouveaux acteurs engagés dans la démarche Zéro Déchets en 2020

- 1 école
- 5 associations
- 1 entreprise
- développement de la démarche commerce Zéro Déchets (impacté par crise COVID)



Développement du compostage individuel et collectif

- 301 composteurs individuels distribués en 2020
- 12 nouveaux sites de compostage partagé
- 7 sites de compostage en établissement



CHIFFRES CLES DU TERRITOIRE

45 communes
1 234 km²
99 529 habitants
43 949 ménages
8 000 entreprises
 Création au 1^{er} janvier 2017
 Territoire Mixte rural touristique

ZOOM SECTEUR EN GESTION DIRECTE

40 communes
79 578 habitants
35 563 ménages

(Source INSEE – 1^{er} janvier 2020)



Animations scolaires sur la réduction des déchets

- 6 animations scolaires proposées pour les primaires, collèges et lycées
- 214 animations en 2020
- Compostage, éco-consommation, réemploi, gaspillage...
- Partenariat avec ValOrise sur les animations liées au gaspillage alimentaire (impacté par crise COVID)



Kytroc, site interne de réemploi

- 1 site internet d'annonces de don ou vente à petits prix sur la CASVL et page Facebook dédiée
- 328 annonces en ligne



Zone de gratuité Clos Bonnet

- 1 zone de gratuité des matériaux du bâtiment
- 20 m² surface de l'abri en bois aménagé
- 1,32 tonnes d'objets détournés par semaine (impacté par crise COVID)



Autres actions de prévention

- 7 ateliers de co-réparation
- 1 Fête de la Récup' virtuelle
- 13 900 gobelets loués
- 29 Restaurateurs « Gourmet Bag »
- Broyage des déchets verts en déchèterie (impacté par crise COVID)



PREFET DE MAINE ET LOIRE
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

DIRECTION DEPARTEMENTALE
 DES FINANCES PUBLIQUES

INFORMATIONS SUR LES TAXES D'URBANISME 2022

Votre projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou d'aménagement peut, selon sa nature, générer une Taxe d'Aménagement (TA) et une Redevance d'Archéologie Préventive (RAP).

La TA comprend une part communale finançant les équipements publics communaux et une part départementale finançant la protection et la gestion des espaces naturels et sensibles ainsi que les dépenses du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

La RAP est destinée à financer les fouilles archéologiques. Elle est due dès lors que les travaux ou aménagements affectent le sous-sol quelle que soit la profondeur. Pour l'année 2022, le taux de la RAP est à 0,40 %.

QUEL EST LE MODE DE CALCUL DE LA TAXE D'AMENAGEMENT ?

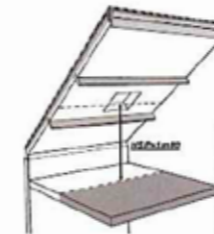
La formule applicable est : **Assiette** x **Valeur forfaitaire** x **Taux** (communal, départemental, RAP)

Assiette	Valeur forfaitaire en €	Taux
Surface taxable créée	820 € le m ² *	Fixé par délibération des communes ou EPCI Commune de,%
Surface des bassins de piscine	200 € le m ²	
Surface des installations de panneaux photovoltaïques au sol	10 € le m ²	
Nombre de places de stationnement extérieur	2 000 € l'emplacement (jusqu'à 5000 € sur délibération du Conseil Municipal)	Fixé par délibération du Conseil général de Maine-et-Loire (2,5 % pour l'année 2022)
Nombre d'emplacements de tentes, caravanes, résidences mobiles de loisir	3 000 € l'emplacement	Fixé à 0,40 % pour la RAP
Nombre d'Habitations Légère de Loisir	10 000 € l'unité	
Nombre d'éoliennes d'une hauteur > à 12 m	3 000 € l'éolienne	

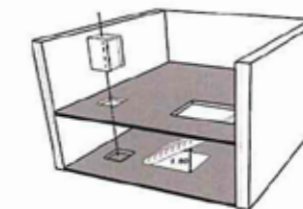
* valeur 2022 (767 € en 2021)

COMMENT SE CALCULE LA SURFACE TAXABLE ?

La surface taxable est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert calculée à partir du nu intérieur des façades, dont on déduit :



les surfaces de plancher sous une hauteur de plafond inférieure ou égale à 1.80 m.



les vides et trémies correspondant au passage de l'ascenseur et de l'escalier

Ainsi, les surfaces des garages, tous les combles y compris ceux constitués d'un simple faux plafond ou encombré par un système de fermettes sont des surfaces taxables. Les surfaces démolies ne viennent pas en déduction des surfaces taxables créées.

QUELLES SONT LES DÉDUCTIONS QUI PEUVENT S'APPLIQUER AU CALCUL ?

Certains aménagements et constructions sont exonérés de taxes d'urbanisme de plein droit.

Ex : les constructions et aménagements destinés à un service public.

D'autres peuvent bénéficier d'exonération totale ou partielle de taxe d'aménagement sur délibération du conseil municipal (pour la part communale) et sur délibération du conseil départemental (pour la part départementale). Ex : prêt à taux zéro renforcé, les abris de jardins soumis à déclaration préalable.

Par ailleurs, un abattement automatique de 50% sur la valeur forfaitaire liée aux surfaces taxables (820 € / 2 = 410 €) pour :

- les logements sociaux financé par un PLUS, PLAS ;
- les 100 premiers m² des locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes ;
- les locaux à usage industriel, artisanal et leurs annexes ;
- les entrepôts et hangars non ouverts au public et faisant l'objet d'une exploitation commerciale et les parcs de stationnements couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale.

EXEMPLE DE CALCUL

140 m² de surface taxable.

Taux communal = 3 %

Taux départemental = 2,5 %

Taux de la RAP = 0,4 %.

Part de la RAP

100 m² x (820/2) x 0,4 % = 164 €

40 m² x 820 x 0,4 % = 131 €



Total à payer : 4 354 €

Part communale

100 m² x (820/2) x 3% = 1 230 €

40 m² x 820 x 3% = 984 €

Part départementale

100 m² x (820/2) x 2,5 % = 1 025 €

40 m² x 820 x 2,5 % = 820 €

COMMENT COMPLÉTER LES IMPRIMÉS ?

Vous devez renseigner votre demande d'autorisation d'urbanisme et notamment la partie fiscale « Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions » avec précision en veillant notamment à la présence et à la cohérence des informations suivantes :

- date et lieu de naissance de chaque demandeur ;
- pour les personnes morales, n° de SIRET et coordonnées complètes du représentant légal ;
- la surface taxable totale créée ;
- en cas d'extension de logement, la surface taxable existante avant travaux de l'habitation et ses annexes sur l'ensemble de la propriété ;
- la ventilation des surfaces par destination (résidence principale, artisanat...) ;
- le nombre de places de stationnement extérieur créé (exclure celles se trouvant dans un garage clos et couvert) ;
- la profondeur des fondations pour réaliser les travaux et aménagements ;
- la date, nom(s) du ou des signataire(s) et signature(s) .



La déclaration de la surface de plancher et de la surface taxable relève de votre responsabilité.

Reportez-vous à la fiche d'aide pour le calcul des surfaces jointe en annexe du formulaire de demande d'autorisation d'urbanisme.

QUI DOIT PAYER LES TAXES ?

Les redevables des taxes d'urbanisme sont les bénéficiaires de l'autorisation d'urbanisme mentionnés à la rubrique 1 du formulaire de demande. Les autres demandeurs, renseignés au besoin sur la fiche complémentaire, sont quant à eux solidairement responsables du paiement des taxes.

QUAND PAYER LES TAXES ?

Le paiement de la TA s'effectue en 2 fractions égales à acquitter à l'expiration d'un délai de 12 et 24 mois à compter de la date d'autorisation de construire. Le fait générateur de la taxe est la date d'autorisation et non la date de début ou de fin de travaux. Si la TA est inférieure ou égale à 1500 euros, elle est recouvrable en une seule échéance à l'expiration du délai de 12 mois. La RAP est, quant elle, exigible en une échéance unique à l'expiration du délai de 12 mois.

ATTENTION – A partir du 1^{er} septembre 2022, la compétence taxe est transférée à la DGFIP.

Pour les dossiers déposés à compter de cette date, le recouvrement se fera 90 jours après le dépôt de la fin de travaux au sens fiscal (article 1406 du CGI)

QUI PREVENIR EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE AVANT RECEPTION DES TITRES DE PERCEPTION ?

Il est impératif de signaler votre changement d'adresse à la DDT afin que celui-ci soit pris en compte lors de l'émission des titres de perception.

QUE FAIRE EN CAS D'ABANDON DE PROJET AVANT REALISATION DES TRAVAUX ?

Il convient d'adresser sur courrier libre une demande d'annulation à la mairie de votre lieu de construction projeté. Les taxes ne peuvent être annulées que dans la mesure où les travaux n'ont pas été entrepris.

OÙ S'ADRESSER ?

Pour les informations concernant :

Les références réglementaires, les formulaires	service.public.gouv.fr
Les taux, exonérations facultatives	Mairie de la commune où se situe votre projet ou Direction départementale des territoires de Maine-et-Loire.
Les demandes de simulation, la réglementation, les modalités de calcul, l'assiette des taxes d'urbanisme	Direction départementale des territoires : 02 41 86 65 00 Simulation/Calcul par courriel : ddt-taxes-urbanisme@maine-et-loire.gouv.fr Accueil téléphonique du lundi au vendredi (9h00-12h00 et 14h00-17h00) (16h00 le vendredi) - Accueil physique uniquement sur rendez-vous.
Les modalités de paiement des taxes d'urbanisme, le dépôt des réclamations après réception des factures.	Direction Départementale des Finances Publiques relevant de l'adresse postale du demandeur mentionné dans la demande d'autorisation d'urbanisme et figurant sur les titres de perception.

PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Notre patrimoine a de l'avenir

Devenez Ambassadeur du Parc

Vous êtes passionné(e) par votre territoire ? Vous vous intéressez à la préservation et à la valorisation des patrimoines ? Vous êtes motivé(e) pour vous impliquer localement ? Le réseau des Ambassadeurs du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est fait pour vous !

Un réseau de bénévoles engagés

Les Ambassadeurs sont aujourd'hui près de **150 volontaires et bénévoles** sur le territoire du Parc. Ce réseau de passionnés est composé d'habitants et de professionnels de tous les horizons : élus, secrétaires de mairie, professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, animateurs, agents d'accueil), viticulteurs, agriculteurs ou encore membres d'associations (randonnée, patrimoine, nature).

Engagés aux côtés du Parc, ils participent à une meilleure connaissance du territoire auprès de leur entourage. Ils transmettent leur passion aux habitants, visiteurs et touristes qu'ils côtoient de par leurs activités professionnelles ou personnelles. Ils constituent ainsi un relais privilégié, faisant le lien entre le Parc et ses populations.



Devenir Ambassadeur du Parc, rien de plus simple !

Il vous suffit de participer à une **formation initiale obligatoire** de 3 jours afin de rejoindre le réseau de bénévoles. Cette formation gratuite associe théorie, pratique de terrain et rencontre d'acteurs. Vous repartez avec tous les outils nécessaires pour renseigner le public sur le Parc et ses activités. À l'issue de la formation, vous obtenez le diplôme d'Ambassadeur et signez une **convention** dans laquelle vous vous engagez à mieux faire connaître le Parc pour une durée de 3 ans. À la fin de cette période, vous êtes libre de renouveler votre participation.

Prochaines formations : hiver 2021-2022 (dates à venir)

Un rôle privilégié sur le territoire

En tant qu'Ambassadeur, le Parc vous invite à vous investir dans les groupes de travail thématiques, vous informe sur son actualité et ses temps forts, vous propose régulièrement des formations, des journées de découverte ou des animations sur les patrimoines et les enjeux du territoire. La présence à ces événements n'a pas de caractère obligatoire, vous faites en fonction de vos envies et de vos disponibilités. Le rôle d'Ambassadeur doit rester avant tout un plaisir ! À bientôt !

Retrouvez toutes les informations sur le site du Parc :

www.parc-loire-anjou-touraine.fr/les-services/services-aux-particuliers/les-ambassadeurs-du-parc

Crédits photos : PNR Loire-Anjou-Touraine
Maison du Parc - 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau - Tél. 02 41 38 38 88 - maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr



Le Parc récompense les éleveurs engagés en agro-écologie

Le Parc a organisé les premières éditions locales du concours « Pratiques Agro-écologiques - Prairies & Parcours » sur les sites Natura 2000 de son territoire.

Cette catégorie du concours général agricole récompense les éleveurs dont les pratiques exemplaires contribuent activement à la préservation de la biodiversité. Les prairies éligibles sont des herbages non semés (prairies naturelles), riches en espèces qui sont fauchés et/ou pâturés pour nourrir le bétail. Le concours rassemble les acteurs agricoles et environnementaux sur le terrain et sensibilise le public à l'importance de l'agriculture pour le maintien de la biodiversité, l'attractivité des territoires et la qualité des produits alimentaires.

Premières éditions locales pour le Parc

En 2020, 8 éleveurs d'Indre-et-Loire ont concouru dans 2 catégories sur le site Natura 2000 des Basses vallées de la Vienne et de l'Indre. Pour 2021, c'est le site de la vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau en Maine-et-Loire qui a été retenu avec 4 candidats (1 catégorie). L'enjeu de préservation des prairies inondables est très fort sur ces espaces, en particulier pour la faune liée aux prairies humides et au bocage. Un jury local, composé d'experts en agronomie, botanique, apiculture et entomologie, visite et récompense les exploitations agricoles pour les catégories ouvertes au concours : « fauche exclusive » et « pâturage prioritaire » en 2020 ; « fauche prioritaire et pâturage secondaire » en 2021.



Éleveurs, pourquoi participer ?

Le concours offre une réelle reconnaissance du rôle des éleveurs dans le maintien de la biodiversité des prairies non semées et de l'importance de ces milieux pour la qualité des produits alimentaires. C'est également une occasion unique d'échanger avec des spécialistes. Les informations et conseils fournis par le jury permettent d'affiner la connaissance des parcelles. Pour les lauréats, le concours est bien sûr vrai un coup de projecteur qui permet aux éleveurs de mettre en avant leur contribution à la préservation de la biodiversité, et leur implication dans la qualité des produits de terroir.

Rendez-vous pour l'année prochaine pour l'édition 2022 !

Toutes les informations sur : www.parc-loire-anjou-touraine.fr et auprès des animateurs des sites Natura 2000.



Recette pas à pas

Fondant au chocolat et son coeur ultra coulant

INGRÉDIENTS

*pour le gâteau :

- 100g farine de blé
- 200g sucre en poudre
- 200g chocolat noir
- 200g beurre doux
- 6 oeufs

*pour le moule :

- 30 gsucre en poudre
- 20g beurre doux

ETAPE 1

Mettre le sucre et les oeufs dans un bol.

ETAPE 2

Bien mélanger.

ETAPE 3

Dans un autre bol, faire fondre le chocolat et le beurre. Mélanger et laisser légèrement refroidir.

ETAPE 4

Ajouter le mélange chocolat + beurre au 1er (sucre + oeufs). Bien mélanger et ajouter la farine.

ETAPE 5

Mélanger jusqu'à obtenir une préparation homogène.

ETAPE 6

Graisser des petits moules avec du beurre et y verser le mélange.

ETAPE 7

Préchauffer le four à 200°C et enfourner ensuite pendant 8 à 10 minutes.

Et voilà !

Bonne dégustation !





www.turquant.fr